

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
AUX POSTES DE RESPONSABILITE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA
PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature aux postes de Chef de Service suivants :

- Chef de Service Marques ;
- Chef de Service Noms commerciaux ;

Article 2 : Peuvent être candidats aux postes de Chef de Service, les candidats internes qui remplissent les conditions suivantes :

- Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ;
- Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;

Article 4 : Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Ressources Humaines de l'OMPIC (R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf, Casablanca), au plus tard le **07 juillet 2021 à 16h00**.

Article 5 : Le descriptif lié à chaque poste de responsabilité sont annexés à la présente décision.

Article 6 : la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 21 juin 2021
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Chef de Service Marques
<p>Missions et descriptions du poste</p> 	<p>Ce service est chargé de la gestion des processus d'enregistrement à l'échelle nationale et internationale des marques basé sur l'examen de forme et de fond des demandes d'enregistrement de marque. Il contribue également aux activités de recherche, de formation et sensibilisation en matière des marques.</p> <p>Ainsi, il assure les principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen de recevabilité des demandes d'enregistrement de marque ; - Examen de régularité des demandes d'enregistrement de marques et suivi des demandes de régularisation ; - Gestion des requêtes de rétablissement des droits des déposants en cas d'inobservation de délais pour des demandes relatives aux marques ; - Examen des opérations antérieures à l'enregistrement (division ou retrait partiel/total de la demande d'enregistrement de marque) ; - Examen de fond des demandes d'enregistrement de marque, se basant sur les motifs absolus de rejet ; - Préparation de la publication des demandes régulières qui ne sont ni retirées ni rejetées et publication du catalogue officiel des marques ; - Enregistrement des demandes n'ayant pas l'objet d'oppositions ; - Préparation des décisions de rejet ; - Suivi des rejets et réponses aux observations des déposants suite aux rejets, - Gestion des observations des tiers ; - Délivrance des titres de marques enregistrées et suivi des notifications des certificats y afférents ; - Traitement des demandes de renouvellement des marques ; - Gestion des fonds de dossiers de marques (dossiers physiques/ électroniques) ; - Gestion des enregistrements internationaux, des opérations postérieures et des notifications y afférentes au bureau international (de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle « OMPI » - Genève), dans le cadre du système de Madrid pour l'enregistrement international des marques, en tant qu'office désigné et qu'office d'origine, - Assurance du contrôle qualité et fiabilisation des données sur les marques,

	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et traitement des demandes d'information et de réclamations relatives aux marques, - Elaboration et mise à jour du référentiel des marques (directives d'examen, procédures de dépôt, ...), - Participation aux projets internes portant sur les marques (démarche qualité Lean Six Sigma (LSS), digitalisation, ...), - Recherche et élaboration de portfolio-marques, - Participation aux activités de sensibilisation et de formation des utilisateurs du système des marques, - Participation à l'application des conventions et traités internationaux portant sur les marques (Arrangement de Madrid pour l'enregistrement international des marques, classification de Nice pour les produits et services, classification de Vienne pour les éléments figuratifs des marques, ...), - Veille et suivi de l'évolution juridique portant sur les marques et proposition de modifications à apporter à la législation nationale en vigueur, en coordination avec les services concernés, - Contribution aux travaux de partenariat national et aux actions de coopération internationale sur les questions des marques.
<p>Compétences et Conditions requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ; - Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.
<p>Rattachement hiérarchique</p>	<p style="text-align: center;">Direction Signes Distinctifs Département Examen des signes distinctifs</p>

Identification du poste	Chef de Service Noms commerciaux
<p>Missions et descriptions du poste</p> 	<p>Ce service est chargé de la gestion du processus d'examen des noms commerciaux et de délivrance des certificats y afférents (certificats négatifs). Il contribue également aux activités de recherche, de formation et sensibilisation en matière des noms commerciaux.</p> <p>Ainsi, il assure les principales activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examen des demandes de noms commerciaux (Dénominations, Enseignes) relatif aux motifs absolus et aux motifs relatifs (Examen d'antériorité), - Examen des demandes de modifications afférentes aux noms commerciaux, - Suivi et traitement des contestations suite aux rejets et des réclamations relatives aux noms commerciaux, - Elaboration et mise à jour du référentiel des noms commerciaux (directives d'examen, procédures de dépôt, ...), - Participation aux projets internes portant sur les noms commerciaux (Démarche qualité Lean Six Sigma "LSS"), plateforme électronique de création des entreprises en ligne, ...), - Participation aux activités de sensibilisation et de formation en matière des noms commerciaux, - Veille et suivi de l'évolution juridique portant sur les noms commerciaux et proposition de modifications à apporter à la législation nationale en vigueur, en coordination avec les services concernés, - Contribution aux travaux de partenariat national et aux actions de coopération internationale sur les questions des noms commerciaux et de création des entreprises.
<p>Compétences et Conditions requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre classé au grade de cadre 2ème catégorie, avec une expérience d'au moins 3 ans dans cette catégorie, ou 5 ans dans l'OMPIC ; - Et être titulaire d'au moins d'un diplôme qui permet l'accès au grade de cadre 1ère catégorie de l'OMPIC.
<p>Rattachement hiérarchique</p>	<p>Direction Signes Distinctifs Département Examen des signes distinctifs</p>